

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Vos missions

- › Accompagner le projet de développement de l'association sportive
- › Gérer l'administration et les ressources
- › Gérer les activités sportives et leurs équipements
- › Organiser des évènements
- › Préparer et suivre le budget prévisionnel
- › Développer la politique RSE/RSO au sein de la structure sportive associative

Suite de parcours de formation

- › Licence management
- › Master management
- › DESJEPS Direction de structure sportive



Rendez-vous
sur notre site

www.cfa-sat.fr



2 bis route d'Aunay-sur-Odon
14111 Louvigny
02 31 24 25 60
contact@cfa-sat.fr

cfa-sat.fr    

INFORMATION

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Chargé.e de Développement d'une Structure Sportive Associative

cfa-sat.fr    



Habilité par
OC Sport



NORMANDIE

COMMENT ENTRER EN FORMATION ?

- > Avoir minimum 18 ans à l'entrée de la formation
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC) ou équivalent
- > Attester d'une expérience au sein d'une association sportive d'au moins 1 an (la seule pratique ne répond pas à cette exigence)
- > Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- > Être titulaire d'une pièce administrative justifiant l'identité du candidat

LA FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION

BC 1

ACCOMPAGNER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- > Étude d'une structure sportive et de son environnement
- > Mise en oeuvre d'un projet de développement de la structure et/ou d'une action de développement
- > Réalisation d'une évaluation des actions conduite et analyse de leurs impacts sur le projet de développement de la structure sportive

BC 3

GÉRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LEURS ÉQUIPEMENTS AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- > Contribution à l'organisation des moyens logistiques nécessaires aux pratiques sportives au sein de la structure sportive
- > Prise en compte de la responsabilité sociale et réglementaire, hygiène et sécurité
- > Développement d'une politique RSE/RSO au sein de la structure sportive associative

BC 2

GÉRER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- > Compréhension et application du cadre légal et administratif du fonctionnement d'une structure sportive associative
- > Préparation et suivi d'un budget prévisionnel
- > Appui à la gestion et administration des ressources humaines

BC 4

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- > Élaboration d'un évènement au service du projet de la structure
- > Organisation et préparation d'un évènement ponctuel
- > Évaluation de l'évènement et des actions conduites



LES MATIÈRES ENSEIGNÉES

- > Gestion administrative et financière
- > Gestion et coordination de projet
- > Évènementiel
- > Communication
- > Sponsoring
- > Informatique
- > Règlementation